

CHARTE GRAPHIQUE



de La Roche-sur-Foron





Sommaire

Introduction	3
Composition graphique	4
Logotypes	5
Typographie	6
Palette de couleurs	7
Utilisation du logo sur aplat coloré	8
Utilisation du logo sur fond texturé	9
Zone de protection et taille minimale	10
Interdictions	11
Nomenclature	12



Introduction

Pourquoi un nouveau logo ?

Fière de son héritage et portée sur son avenir, la Ville de La Roche-sur-Foron a souhaité se doter d'une **image nouvelle, dynamique et moderne**. C'est la raison pour laquelle elle a choisi de renouveler son logo et de créer une charte graphique.

Pourquoi une charte graphique ?

La charte graphique est un document qui recense l'ensemble des règles d'utilisation des éléments visuels (logo, couleur, police d'écriture, photo, etc.) constituant l'identité graphique de la collectivité.

Le respect de cette charte permet d'identifier clairement chacune des communications de la ville de La Roche-sur-Foron en leur donnant une meilleure cohérence visuelle. Opter pour des supports « chartés » permet de :

- construire et développer l'image de marque de la collectivité ;
- mieux identifier et valoriser les actions de la municipalité ;
- renforcer la crédibilité des messages diffusés.

Pour être efficace, les règles contenues dans cette charte doivent **s'appliquer sans exception à tous les supports** pouvant utiliser l'image de la Ville de La Roche-sur-Foron **et par tous les acteurs** : agents municipaux, élus, partenaires institutionnels et locaux notamment les associations.



Composition graphique

Le logotype illustre les deux éléments desquels la commune tire son nom « La **Roche**-sur-**Foron** ».

Il représente à la fois la **Tour des Comtes de Genève** construite sur son bloc de roche double calcaire venant du glacier d'Andey, et réaffirme l'identité historique et patrimoniale de la ville. L'ouverture dans la tour est une référence au damier, élément historique du blason de la ville, permettant de faire le lien avec le passé et symbolisant l'ouverture de La Roche sur l'avenir.

Le **Foron** quant à lui est représenté par des arcs de cercle évoquant le cheminement courbe du cours d'eau à travers la commune.

Cet agencement permet d'allier l'héritage historique et géographique de la commune en s'incarnant dans la silhouette de la lettre minuscule « r ».



LA ROCHE
SUR FORON

Logotypes

Quel logo utiliser ?

Le logo de La Roche-sur-Foron a été décliné en plusieurs couleurs et formats pour une utilisation adaptée à chaque support. **La version principale du logo qui doit être utilisée dans la majorité des cas est le format horizontal en couleur bleue.**

Les autres couleurs du logo peuvent être utilisées par exemple lorsque la couleur bleue n'est pas lisible. Le format vertical du logo peut remplacer le format horizontal par exemple lorsque la place disponible en longueur n'est pas suffisante.

• Format horizontal



• Format vertical





Typographie

La typographie, ou police d'écriture, utilisée pour tous vos supports de communication est « Poppins ».

C'est une typographie moderne qui offre une très bonne lisibilité et une esthétique épurée.

Cette typographie est libre de droit et disponible gratuitement sur **Google Fonts**. Elle doit être préalablement téléchargée et installée sur vos ordinateurs pour être utilisée.

Les déclinaisons de la typographie Poppins :

Poppins Thin

Poppins Extralight

Poppins Light

Poppins Regular = utilisée pour vos textes

Poppins Medium

Poppins Semibold

Poppins Bold = utilisée pour vos titres

Poppins Extrabold

Poppins Black

Poppins Thin Italic

Poppins Extralight Italic

Poppins Light Italic

Poppins Regular Italic

Poppins Medium Italic

Poppins Semibold Italic

Poppins Bold Italic

Poppins Extrabold Italic

Poppins Black Italic



Palette de couleurs

Les couleurs principales du logo sont un bleu nuit et un jaune or, inspirées du blason historique de la ville.

Les couleurs secondaires composant la palette de couleurs de la commune permettent de garder une homogénéité entre nos supports. Les teintes vives et pastels s'associent facilement créant du contraste.

INFO : Le code couleur RGB ou RVB (Rouge-Vert-Bleu) doit être utilisé pour une utilisation numérique alors que le code couleur CMYK ou CMJN (Cyan-Magenta-Jaune-Noir) doit être utilisé pour les impressions.

Couleurs principales



Code couleur

HEXA : #0d3667

RVB : 13, 54, 103

CMJN : 100, 82, 33, 21

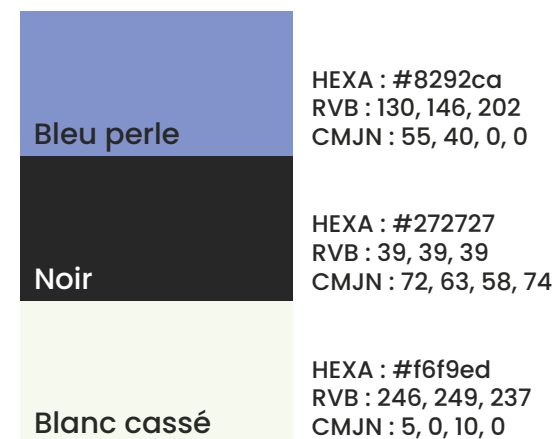
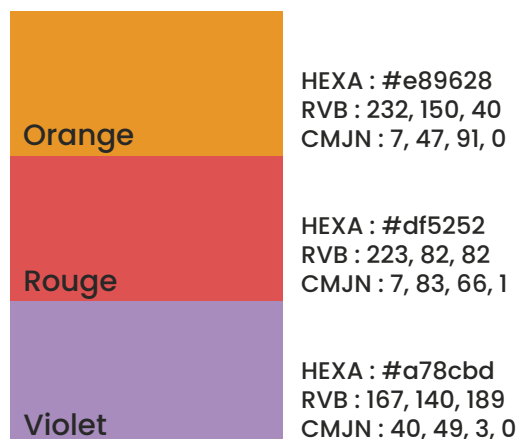
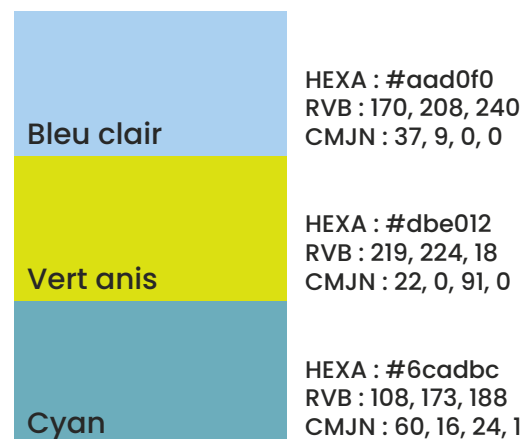
Code couleur

HEXA : #fcb0f

RVB : 252, 188, 15

CMJN : 0, 29, 93, 0

Couleurs secondaires





Utilisation du logo sur aplat coloré

Le logo existe en quatre couleurs : bleu, jaune, noir et blanc.

Il est important d'adapter la couleur du logo en fonction de la couleur de l'arrière plan sur lequel il sera affiché. Il n'est pas possible de mettre le logo noir sur un fond sombre et à l'inverse le logo blanc sur un fond clair.

Voici des exemples d'utilisation suivant les fonds de couleur.

Pour certaines exceptions, le logo peut être décliné avec d'autres couleurs présentes dans la charte. Dans ce cas, veuillez toujours vous rapprocher du service Communication de la Ville.





Utilisation du logo sur fond texturé

Le logo doit être visible et reconnaissable en toute circonstance, ainsi lorsqu'il est utilisé sur un fond autre qu'un aplat il pourra apparaître avec une cartouche, toujours de couleur blanche.

Le logo se place au centre de la cartouche avec le même espace que la zone de protection (voir page suivante).

Cette cartouche a elle-même une zone de protection.





Zone de protection et taille minimale

Il convient de respecter une zone de protection, ou zone de respiration autour du logo, dans vos mises en page.

Une zone de protection correspond à l'espace laissé vide autour du logo, nécessaire afin de garantir sa bonne lisibilité.

Cette zone est équivalente à la hauteur de l'arc de cercle central. L'espace vide tournant est donc toujours proportionnel à la taille du logo.



▲ espace laissé vide
= hauteur de l'arc de cercle central



La taille du logo ne pourra pas être inférieure à :

- 40 mm de long pour le format horizontal,
- 20 mm de haut pour le format vertical.



Interdictions

Le logo constitue un véritable socle de la personnalité graphique de la Ville.

Celui-ci ne peut pas être utilisé n'importe comment auquel cas l'identité visuelle de la commune en pâtirait.

En cas de doute, veuillez toujours vous rapprocher du service Communication de la Ville. Ci-dessous, une liste d'interdictions non exhaustive :



Ne pas ajouter d'effets
(contour, transparence, ombre...).



Ne pas modifier les couleurs.



Ne pas modifier les proportions.



Ne pas déplacer
les éléments.



Ne pas modifier ni le texte,
ni la typographie.



Ne pas ajouter d'éléments.
Ne pas enlever ou couper les éléments existants.



Nomenclature

Le nom de la commune est officiellement « La Roche-sur-Foron ».

Le logo ne comporte pas de traits d'union et est écrit en majuscule pour une question de lisibilité et d'impact visuel.

Cependant, il est important de toujours écrire le nom de la ville de la manière officielle lorsqu'il est rédigé dans n'importe quel autre contexte. Il doit comporter deux traits d'union ainsi que trois majuscules à « La » ; « Roche » et « Foron ».

L'abréviation « La Roche » est également autorisée dans la rédaction de textes informels ou ayant un ton plus familier.



la Roche sur Foron



la Roche-sur-Foron



La roche sur foron



La roche-sur-foron



La Roche / Foron



La-Roche-sur-Foron



La Roche-sur-Foron



La Roche



**LA ROCHE
SUR FORON**

Service communication

Tél. : 04 50 25 00 25

Mail : communication@larochesurforon.fr

Ville de La Roche-sur-Foron

1, Place de l'Hôtel de Ville,
74800 La Roche-sur-Foron

Tél. : 04 50 25 90 00

Mail : mairie@larochesurforon.fr

www.larochesurforon.fr

